

décembre 2007

**Réseau sentinelle
apicole**



Présence de *Nosema ceranæ* au Québec

La nosémose est une maladie bien connue qui atteint l'abeille adulte. Jusqu'à tout récemment, ce problème infectieux de l'abeille mellifère européenne était tenu pour être causé par un champignon microscopique appelé *Nosema apis*. Cette forme de nosémose frappe davantage les abeilles lorsqu'elles sont confinées dans la ruche durant l'hiver et au printemps. Chez l'abeille infectée, on observe des signes de diarrhée, une incapacité à voler, une longévité diminuée, une atrophie des glandes hypopharyngiennes et une augmentation de la mortalité. Au regard de la colonie, on relève des mortalités hivernales anormalement élevées, une diminution de la production de miel et un début d'activité printanière difficile puisque la croissance du couvain est perturbée.

En 1996, un deuxième agent de nosémose, *Nosema ceranæ*, a été découvert en Chine chez l'abeille asiatique *Apis cerana*, qui semble son hôte d'origine. Or, des investigations récentes visant à expliquer les phénomènes de mortalité anormalement élevée rapportés dans plusieurs pays ont permis d'isoler *Nosema ceranæ* chez l'abeille européenne *Apis mellifera*. De toute évidence, cet agent est désormais présent et montre une prévalence assez marquée chez l'abeille européenne à travers le monde, y compris aux États-Unis et au Canada. Certains chercheurs européens associent d'ailleurs étroitement *Nosema ceranæ* aux mortalités de colonies liées à un syndrome de dépopulation.

Au Québec, une douzaine d'échantillons d'abeilles, provenant de toutes les régions de la province, ont été analysés au cours de la dernière saison pour y rechercher *Nosema ceranæ*. La présence de cet agent a été confirmée dans la majorité des échantillons, ce qui atteste une large distribution dans la province. Au Canada, *Nosema ceranæ* a été trouvé dans toutes les provinces où des échantillons ont été étudiés; il a même été découvert dans des spécimens d'abeilles conservés depuis le milieu des années 90.

Si *Nosema ceranæ* a été récemment décelé dans de nombreux pays, sans nul doute y était-il présent depuis nombre d'années déjà. Il persiste encore beaucoup d'inconnues quant au rôle que *Nosema ceranæ* peut vraiment jouer dans les pertes anormales de ruches constatées au cours des dernières années. Toutefois, des recherches révèlent que

l'abeille européenne serait plus touchée par une infection impliquant cet agent. Celui-ci peut ainsi provoquer la mort de cette abeille plus rapidement que ne le ferait *Nosema apis*. En outre, les signes cliniques habituels de la nosémose, tels que la diarrhée ou l'incapacité des abeilles de voler, seraient absents. *Nosema ceranæ* occasionnerait aussi des problèmes tout au long de l'année, contrairement à *Nosema apis* dont l'incidence est plutôt saisonnière.

Pour le moment, tout semble indiquer que le traitement avec la fumagilline serait efficace pour maîtriser l'infection causée par *Nosema ceranæ*.

Au Québec, au cours de la saison d'apiculture de 2008, une attention spéciale sera apportée à ce nouvel agent pathogène de l'abeille, particulièrement dans les cas de mortalité anormale de colonies.

Loque américaine résistante

Pour la première fois en 2007, une souche de loque américaine résistant à l'oxytétracycline a été isolée au Québec. La souche a été détectée chez un apiculteur de la région de Québec. Elle provient d'un écouvillon prélevé sur un cadre de couvain dans une colonie qui ne présentait pas de signe apparent de loque. Aucun signe clinique de la condition n'a été détecté dans les autres ruches du rucher. La loque américaine y a toutefois été découverte deux ans plus tôt. Des mesures ont été prises à ce moment et un traitement au moyen de l'oxytétracycline a été effectué. L'apiculteur touché exerce une bonne gestion apicole.

Le cas sera suivi étroitement au cours de la prochaine saison et fera l'objet de plusieurs réévaluations.

Soulignons que, depuis 1996, des souches de loque américaine résistant à l'oxytétracycline ont été découvertes au Canada, précisément dans les provinces de l'Ouest.

Dr Claude Boucher, m.v.
Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale
Direction régionale de Québec–Chaudières-Appalaches
Direction générale de l'alimentation
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
675, route Cameron, bureau 101
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8191, poste 302
Télécopieur : 418 386-8099
Courriel : claude.boucher@mapaq.gouv.qc.ca